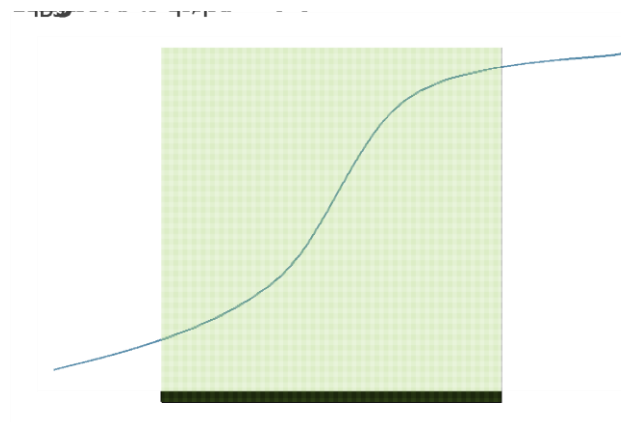
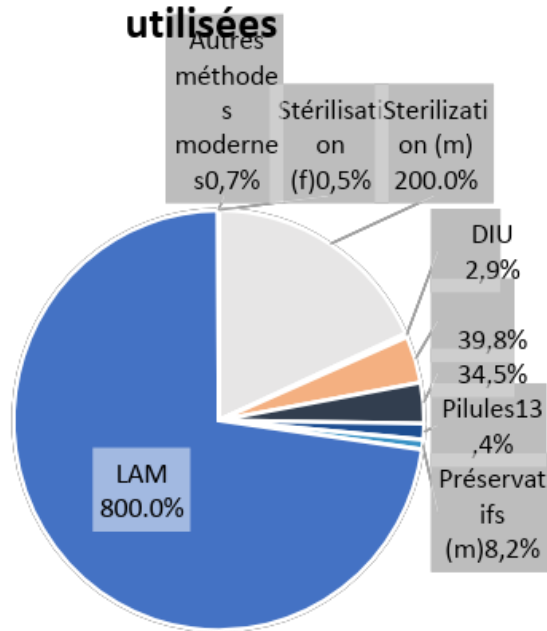


Aperçu du pays

Méthodes modernes de contraception utilisées



TPCM (Toutes les femmes vs Femmes mariées) (année)	22% vs 25% (2017)
TPCM/TPC cible de FP2020	
Besoin non satisfait (Femmes mariées)	25%
Demande satisfaite (Femmes mariées)	50%
*Track 20	

Priorités du Burkina Faso

1. Mobilisation des ressources financières y compris les ressources domestiques
2. Intensification de la création de la demande
3. Accélération de la mise en œuvre de toutes les pratiques à haut impact
4. Sécurisation des produits contraceptifs et renforcer la chaîne logistique
5. Amélioration de la coordination et suivi évaluation à tous les niveaux

Actions des Points focaux, du Secrétariat et des Partenaires

Priorité n° 1 : Mobilisation des ressources financières y compris les ressources domestiques

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.1 Suivre la finalisation de l'analyse des gaps financiers	Point focal MS						
1.2 Apporter un appui technique et financier à l'organisation de la table ronde des Bailleurs des fonds pour le financement du plan national d'accélération de la planification familiale (PNAPF)	USAID						
1.3 Assurer le suivi du plaidoyer auprès des collectivités territoriales pour l'inscription d'une ligne budgétaire dans leur plan de développement communal pour le financement de la PF	Point focal société civile						
1.4 Assurer le suivi du plaidoyer auprès du secteur privé lucratif pour le financement de la PF	Point focal société civile						
1.5 Apporter un appui technique et financier pour le renforcement des capacités des parties prenantes à la rédaction des projets de mobilisation des ressources	Point focal UNFPA						
1.6 Demander une assistance technique pour le renforcement des capacités des parties prenantes pour la rédaction des projets de mobilisation des ressources	Point focal MS						
1.7 Assurer le suivi de la restitution des résultats de l'enquête sur les flux de ressources mobilisées par les	Point focal UNFPA						

départements ministériels et les ONG pour les activités de population (NIDI de 2017)							
--	--	--	--	--	--	--	--

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.8 Fournir un soutien sur les ressources de plaidoyer budgétaire et apporter une contribution technique a votre plan de plaidoyer	S-FP2020 GARY						
1.9 Soutenir l'élaboration du dossier d'investissement pour la mobilisation des ressources GFF	Chef de file PTF Santé						
1.10 Opérationnaliser la promesse d'appui financier de 10 millions de dollars US	BMGF						

Priorité n° 2 : Intensification de la création de la demande

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.1 Assurer le suivi de l'étude de segmentation (identifier un prestataire pour la réalisation d'une analyse nationale de la demande en planification familiale)	Point focal MS						
2.2 Suivre le développement d'outils de communication basés sur une approche jeune s'appuyant sur les résultats de l'analyse de la demande nationale	Point focal société civile						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.3 Aider à l'identification d'un prestataire pour l'analyse de la demande nationale en PF	S-FP2020 CS						
2.4. Analyser et fournir des commentaires sur les plans et stratégies de communication	S-FP2020 Comms						

2.5 Pratiques à haut impact : fournir des informations sur les stratégies de communication pour le changement social et comportemental pour discuter. Établir des liens avec des organisations qui pourraient peut-être soutenir vos efforts.	SFP2020 PHI						
2.6 Apporter un appui financier pour la diffusion des résultats de l'analyse nationale de la demande en PF	Point focal PTF santé						
2.7 Renforcer les capacités des organisations de jeunesse sur les DSSR	USAID (à travers le projet Break through action)						
2.8 Apporter un appui à la dynamisation des centres médicaux scolaires pour favoriser la création de la demande chez les adolescents et jeunes	USAID (à travers le projet Break through action)						

Priorité n° 3 : Accélération de la mise en œuvre de toutes les pratiques à haut impact

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2018		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.1 Assurer le suivi et l'analyse de la contribution des partenaires à la mise en œuvre de la gratuité totale de la PF : -Suivi des réponses attendues des bailleurs -Analyser les réponses pour éclairer la prise de décision.	Point focal MS						
3.2 Assurer le suivi de la finalisation des PNP en SR/PF	Point focal MS						
3.3 Assurer le suivi de l'élaboration du plan de passage à l'échelle de la délégation des tâches en PF	Point focal MS						
3.4 Assurer le suivi de la mobilisation des ressources pour le renforcement des capacités des prestataires pour la PFPP/PFPA (formation, supervision, équipement).	Point focal MS						

3.5 Assurer le suivi du processus d'intégration de la PF et de la vaccination	Point focal MS						
3.6 Assurer le suivi de l'inclusion des pharmacies et auxiliaires en pharmacie dans le passage à l'échelle de la délégation de tâches	Point focal MS						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.7 Aider à identifier des partenaires potentiels pour mobiliser des ressources pour soutenir la finalisation de la révision des PNP (politiques normes et protocole) et la formation des prestataires	S-FP2020 CS						
3.8 Aider à identifier des partenaires potentiels pour mobiliser des ressources pour appuyer la mise en œuvre des pratiques à haut impact (délégation des tâches, gratuité de la PF, organisation des semaines nationales de la PF)	S-FP2020 CS						
3.9 Pratiques à haut impact : fournir des informations sur le PFP y compris la PF du postpartum immédiat, la PF après avortement et l'intégration des services de PF et de vaccination pour discuter. Établir ou renforcer des liens avec des partenaires et autres points focaux qui pourraient soutenir ces efforts. Fournir des informations sur les dépôts pharmaceutiques et pharmacies pour discuter.	S-FP2020 PHI						
3.10 Favoriser un appui financier à la mise en œuvre des interventions à haut impact notamment	Chef de file des PTF santé						
3.11 Apporter un appui financier pour le renforcement des capacités des prestataires en PFP/PFPA (formation, supervision, équipement)	OMS Jhpiego						
3.12 Apporter un appui financier pour la révision des PNP	Jhpiego						

Priorité n° 4 : Sécurisation des produits contraceptifs et renforcement de la chaîne logistique

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.1. Assurer le suivi de la réalisation de l'enquête annuelle sur la disponibilité des produits de SR/PF	POINT FOCAL UNFPA						
4.2. Assurer le suivi de l'appui financier pour l'acquisition de produits contraceptifs	POINT FOCAL UNFPA						
4.3. S'assurer de l'effectivité de l'acquisition de produits contraceptifs à hauteur de 800 millions au titre du budget de l'Etat exercice 2018	Point focal MS						
4.4. Assurer le suivi de l'augmentation de 10% des 800 millions de la ligne budgétaire consacrée à l'achat des produits contraceptifs en 2019	Point focal MS Point focal société civile						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2018		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.5 Faire la connexion entre le pays et RHSC, pour partager les travaux existants sur le façonnage et les normes du marché.	S-FP2020 CS						
4.6 Pratique à haut impact : fournir des informations sur « La Gestion de la chaîne d'approvisionnement » pour discuter.	SFP2020 PHI						
4.7 Apporter un appui financier de 300 millions pour l'acquisition de produits contraceptifs (au titre de l'initiative régionale de BMGF)	BMGF						
4.8 Apporter un appui financier pour l'acquisition de produits contraceptifs	OOAS						
4.9 Apporter un appui technique et financier au renforcement du système de gestion logistique	PAM						

Priorité n° 5 : Amélioration de la coordination et suivi évaluation à tous les niveaux

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
5.1 Suivre la réalisation de la cartographie des intervenants et bailleurs en SR/PF	Point focal MS						
5.2 Suivre l'élaboration du plan de suivi évaluation du PNAPF	Point focal MS						
5.3 Assurer le suivi de l'actualisation des comités (suivi, pilotage de la mise en œuvre) du PNAPF	Point focal société civile						
5.4 Assurer le suivi des engagements pris par l'Etat burkinabè et les partenaires	Point focal société civile						
5.5 Apporter un appui à l'organisation des réunions du comité de pilotage du PNAPF	UNFPA						
5.6. Assurer le suivi des sorties de supervisions	UNFPA						
5.7 Apporter un appui aux rencontres de coordination au niveau régional	UNFPA						
5.8 Faire le suivi de la révision du plan de contingence multirisque, volet santé pour la prise en compte de la PF / dispositif minimum d'urgence en SR	Point focal MS						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
5.9. Apporter un appui technique à l'élaboration du plan de suivi évaluation du PNAPF	USAID/HP+						
5.10. Apporter un appui à l'introduction du Motion Tracker	UCPO						

Annexe 1

Engagements à la FP2020	
Objectif des engagements	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'indice synthétique de fécondité actuel de 5,4 enfants par femme (2015) à 4,7 enfants par femme d'ici 2020 - Faire passer le taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union de 22,5% (2015) à 32% en 2020, ce qui équivaut à mettre 452 095 femmes additionnelles sous méthodes contraceptives modernes d'ici 2020.
Engagements au niveau politique	<p>Le Burkina Faso mettra en œuvre le plan national d'accélération de la PF 2017-2020 développé en 2017 dans le cadre du partenariat de Ouagadougou. Le pays va maintenir la planification familiale comme une priorité majeure des politiques de développement en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquant efficacement les instruments juridiques existants en matière de santé génésique, - adoptant la gratuité totale de la PF et - renforçant le partenariat avec le secteur privé et les OSC pour la prestation de services.
Engagements au niveau financier	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter d'au moins 10% chaque année la ligne budgétaire allouée par l'Etat à l'achat des produits contraceptifs de 2017 à 2020. - Amener d'ici 2020, cinquante pour cent (50%) des collectivités territoriales à inscrire une ligne dans les budgets communaux pour le financement des activités de PF à partir de 2018
Engagements au niveau des programmes	<p>Le Burkina Faso va définir et élaborer des stratégies pour l'implication des hommes, l'auto injection du DMPA-SC, le passage à l'échelle de la délégation des tâches, la surveillance régulière et active de la disponibilité des produits contraceptifs à tous les niveaux, et la mesure et l'évaluation rigoureuses de la mise en œuvre du plan national d'accélération de la PF pour garantir que les objectifs sont atteints.</p>